

## Aeschne isocèle

*AESHNA ISOCELES*

(Müller, 1767)

Famille Aeshnidae

### Niveau régional de menace (IUCN) (\*)



Vulnérable

Niveau de menace (liste rouge UICN)	Monde	-
	Europe	LC
	France	-
	Franche-Comté	VU
Protection nationale	-	
Directive Habitats	-	
Déterminant ZNIEFF	✓	
Plan régional d'action en Franche-Comté	✓	
<b>Difficulté de détermination</b>	<b>Moyenne</b>	

Mâle d'aeschna isocèle (G. DOUCET, 2009)

### Description et risque de confusion

Cette aeschne est de couleur globalement brun roux, avec des grands yeux globuleux vert émeraude très frappants à maturité, et longuement contigus. La base des ailes postérieures est jaune safran. L'espèce peut être confondue avec la grande aeschne (*Aeshna grandis*), mais son abdomen n'a pas de taches bleues et ses ailes ne sont pas ou peu enfumées.

### Ecologie et biologie



Etang riche en végétation aquatique, biotope de l'aeschna isocèle (G. DOUCET, 2009)

Cet odonate fréquente les eaux permanentes, stagnantes ou courantes, mésotrophes ou eutrophes, accueillant une végétation aquatique importante (roseaux, massettes, laïches...). La présence de roseaux paraît très favorable mais pas indispensable. Elle est caractéristique des grands étangs de plaine riches en matière organique et petits lacs riches en végétation.

Elle occupe généralement les canaux, mares, sablières, anciennes gravières, fosses d'extraction de tourbe et bras morts des rivières, jusqu'à 700 mètres d'altitude.

L'espèce peut également être observée dans les étangs forestiers ou semi-forestiers, à végétation rivulaire importante, et colonisés en partie par des hydrophytes flottants. On peut même la rencontrer dans des bassins dragués régulièrement, pour peu que la végétation des berges soit préservée. Des eaux légèrement courantes peuvent convenir, à condition qu'elles soient largement envahies de roseaux

et que l'eau se réchauffe. A noter que son amplitude écologique est plus faible que celles de la grande aeschne (*A. grandis*) et de l'aeschna bleue (*A. cyanea*). Cela la rend donc plus vulnérable.

Cette espèce est avant tout thermophile et elle évite les plans d'eau liés à des nappes phréatiques où l'eau est plus froide. Les eaux propices au développement des larves sont mésotrophes à eutrophes, neutres ou légèrement acides. Les eaux calcaires oligotrophes sont aussi occasionnellement utilisées.



Exuvie d'aeschna isocèle (G. DOUCET, 2011)

Les adultes volent de fin juin à fin août, avec une génération par an ou tous les deux ans. Les œufs sont insérés dans les débris végétaux flottants morts ou dans les tiges ou les feuilles d'hydrophytes et héliophytes, souvent sous l'eau.

Les larves de l'aeschna isocèle vivent généralement dans les grandes étendues d'eau stagnante qui présentent une végétation importante. Elles évoluent en un, deux ou trois ans, cachées à la base des roseaux et des hydrophytes submergées, et en eaux peu profondes. Cela lui permet de cohabiter sans grand danger avec des populations piscicoles.

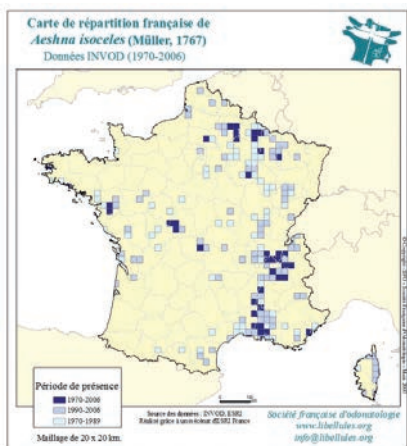
A noter que les mâles matures peuvent se cantonner sur des territoires très réduits (10 m<sup>2</sup> minimum). Ils sont plutôt sédentaires mais peuvent néanmoins effectuer de grands déplacements.

(\*) DD = Données insuffisantes LC = Non menacé NT = Quasi menacé VU = Vulnérable EN = En danger CR = En danger critique RE ? = Eteint régionalement ?

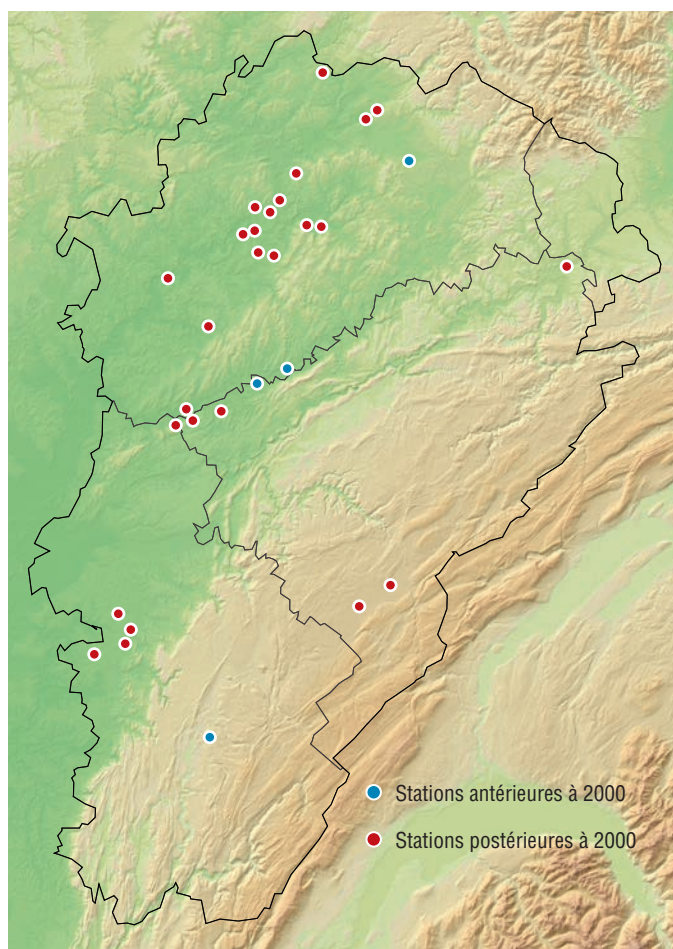
Annexes: pour en savoir plus, visitez le site [www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr](http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr) (rubriques : Nature Eau Paysage/Biodiversité Natura 2000/Natura 2000)

## Distribution

Cette espèce est partout irrégulièrement abondante. Elle a toujours été très rare au Luxembourg, et s'est fortement raréfiée en Belgique ; elle est protégée dans ces deux pays. Les populations suisses sont stables. En Lorraine, cette espèce est considérée comme assez commune. Elle est sur liste rouge en Champagne-Ardenne et rare et indicatrice en Rhône-Alpes. En Franche-Comté, l'aesche isocèle est jugée vulnérable. Elle est présente, notamment, en vallée de la Saône, en Bresse jurassienne et dans la vallée de l'Ognon.



Source: Sfo, programmes Invod ([www.libellules.org](http://www.libellules.org))



Source Taxa (Base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE FC)

Réalisation et diffusion / Avril 2012

Conservatoire botanique national de Franche-Comté -  
Observatoire régional des Invertébrés  
maison de l'environnement de Franche-Comté  
7 rue Voirin - 25000 BESANCON  
Tél.: 03 81 83 03 58 - Fax : 03 81 53 41 26  
cbnfc@cbnfc.org - www.cbnfc.org



Cette fiche a été réalisée avec la participation active du réseau de bénévoles de l'OPIE Franche-Comté.

## Atteintes et menaces

L'aesche isocèle est menacée par le drainage, la pollution et l'eutrophisation, qui détruisent les biotopes qui lui sont favorables. L'aménagement des rives, la rectification des cours d'eau et le nettoyage des étangs à but récréatif sont également très préjudiciables à cette espèce.

Les effectifs de ses populations, petites et disséminées, induisent une fragilité supplémentaire.

## Orientations de gestion et mesures conservatoires

Il est indispensable de préserver les sites de toute dégradation. Toute opération de curage ou de rempoissonnement est à proscrire.

Il est nécessaire de maintenir la qualité de l'eau en limitant les apports d'origine agricole dans les zones prairiales alentours. Des zones tampon, exemptes d'épandages d'engrais et de pollution, pourraient être utilement mises en place pour limiter l'eutrophisation des eaux.

Le développement des massettes est d'autre part à favoriser. La création d'ouvertures ou de clairières au sein des roselières favorise très probablement l'espèce.

Le maintien ou la rénovation d'étangs profonds et de vaste superficie présentant une végétation lacustre flottante sont également préconisés. Il peut être intéressant également de créer des surfaces d'eau libre dans les plans d'eau très atterris, tout en préservant une partie de la végétation en place.

## Principales sources consultées

DIJKSTRA K.-D.B., 2007. *Guide des libellules de France et d'Europe*. Ed. Delachaux et Niestlé, 320 p.

GRAND D. & BOUDOT J.-P., 2006. *Les libellules de France, Belgique et Luxembourg*. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), 480 p.

JACQUOT P. & MORA F., 2011. *Agir en faveur des libellules en Franche-Comté. Déclinaison du plan national d'actions Odonates. Plan régional d'actions en faveur des espèces menacées. 2011-2014*. Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté/Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté. 105 p + annexes.

PROT J.-M., 2001. *Atlas commenté des insectes de Franche-Comté. Tome 2 – Odonates, Demoiselles et Libellules*. Office pour les Insectes et leur Environnement de Franche-Comté, Besançon, 185 p.

WILDERMUTH H., GONSETH Y. & MAIBACH A., 2005. *Odonata – Les libellules de Suisse. Fauna helvetica 11*. CSCF/SES. 398 p.